



## AVIS DE STAGE

### Bilan à 6 ans du SCoT du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Le syndicat mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre (26 communes - 86 573 habitants) regroupe les intercommunalités de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole et de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne. Parmi ses missions, le Pays assume la compétence « SCoT ».

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique mis en place à l'échelle intercommunale ou supra-intercommunale (il concerne le plus souvent plusieurs EPCI). Il met en place les orientations de développement à horizon vingt ans et ce pour plusieurs thèmes importants de l'aménagement, notamment l'environnement, le développement économique, l'habitat, les déplacements, la démographie, l'organisation de l'espace, le paysage, le patrimoine et l'attractivité.

La révision du SCoT actuel du Pays Castelroussin Val de l'Indre a débuté en 2015 et il a été approuvé le 13 mars 2018.

Conformément au Code de l'urbanisme (Article L143-28), le Pays Castelroussin Val de l'Indre doit réaliser un bilan de la mise en œuvre du document au bout de 6 ans à compter de son approbation, sinon celui-ci devient automatiquement caduc. L'évaluation apporte un éclairage sur la trajectoire suivie par le territoire et permet de vérifier si cette trajectoire correspond à celle souhaitée et portée par le SCoT. Elle permet également de s'interroger collectivement sur le chemin parcouru et sur celui restant à parcourir pour atteindre les objectifs fixés, pour réinterroger les dynamiques du territoire dans un contexte mouvant, et pour repenser les outils de mise en œuvre du document.

**Le syndicat mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre recrute un(e) stagiaire niveau Master, de préférence spécialisé en aménagement du territoire et/ou géographie, pour mener en 2024 d'une part le bilan du SCoT du Pays Castelroussin Val de l'Indre et, d'autre part, pour établir en cohérence l'avis du syndicat mixte du Pays dans le cadre de la procédure de modification du SRADDET engagée par la Région Centre Val de Loire depuis fin 2022 en application de la climat et résilience d'août 2021.**

#### **Compétences et qualités requises :**

##### **Savoirs :**

- Méthodes de concertation, de communication et de conduite de projets ;
- Méthodes et outils d'analyse et de diagnostic ;
- Connaissances du paysage institutionnel des collectivités territoriales et des services de l'Etat.

##### **Savoir-faire :**

- Détenir des capacités rédactionnelles et relationnelles ;
- Avoir des connaissances en aménagement stratégique et en urbanisme ;
- Maîtriser les logiciels métiers et bureautique et être doté de compétences en Système d'Information Géographique (logiciel QGIS).

##### **Savoir-être :**

- Appliquer le devoir de réserve et de discrétion professionnelle ;
- Faire preuve d'initiative, de dynamisme et de responsabilité ;
- Être autonome et rigoureux dans l'organisation du travail ;
- Être force de propositions et avoir l'esprit d'équipe.

**Particularités et spécificités du stage :**

- recrutement souhaité à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024
- durée souhaitée : 4 mois
- Temps de travail : temps complet (35 heures par semaine).

**Les candidatures sont à adresser au plus tard le lundi 15 avril 2024 à :**

Syndicat mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Par courrier : 38 place Voltaire - 36000 Châteauroux

Par mail : [direction@payscastelroussin.fr](mailto:direction@payscastelroussin.fr)

Renseignements auprès de Monsieur Christophe AUFRERE, directeur du Pays - tel : 02.34.68.04.67.